



Demander une indemnisation du loyer

Par **Amelia13**, le **16/05/2013** à **16:13**

Bonjour,

Cela fait plus d'une semaine que je suis obligée de vivre chez une amie car le chauffe eau de mon appartement est tombé en panne, du coup plus d'eau ni chaude, ni froide, même pas de chasse d'eau...

ai-je le droit de demander à ma propriétaire une indemnisation de mon loyer ?

Merci d'avance

Par **Lag0**, le **16/05/2013** à **16:55**

Bonjour,

Comment une panne de chauffe-eau peut-elle entrainer la coupure de l'eau froide ?

Par **Amelia13**, le **16/05/2013** à **17:04**

Là est la question! Il y avait une fuite assez importante, et il semblerait que ce soit la même vanne pour l'eau chaude et l'eau froide

Par **Lag0**, le **17/05/2013** à **07:05**

Ah d'accord, il s'agit d'une fuite ! Vous parliez d'une panne, en général, quand on parle de

panne, cela signifie seulement que le chauffe-eau ne chauffe plus, d'où mon interrogation.
Avez-vous pris contact avec votre bailleur ? Par LRAR ?
Que dit-il ?
S'il a bien contacté son plombier et que le délai d'intervention est du au plombier, vous ne
pourrez pas exiger grand chose...